

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN – GL HAUSSMANN

Société par Actions Simplifiée au capital de 217.404.572 €

Siège social : 27, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris

572 062 594 RCS Paris

(ci-après dénommée : la « Société »)

--oOo--

**DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

EXTRAIT

[../..]

QUATRIEME DECISION

L'Actionnaire unique, après avoir pris acte de l'expiration de la Société le 1^{er} juillet 2026, décide de proroger la durée de la Société de 99 ans à compter de la date des présentes décisions, soit jusqu'au 30 juin 2125 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

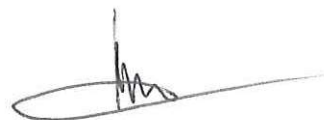
CINQUIEME DECISION

L'Actionnaire unique, après avoir pris connaissance de la version comparée des statuts actuels de la Société et du projet des statuts modifiés de la Société annexé aux présentes décisions (ci-après les « Statuts Modifiés »), décide de procéder à une refonte intégrale des statuts de la Société visant principalement à supprimer la mention expresse aux termes de laquelle le Président et les Directeurs généraux peuvent librement consentir des cautions, avals ou garanties et procéder à toutes acquisitions et cessions d'immeubles, de fonds de commerce ou de participations (modification de l'article 9 des statuts), étant précisé que les caractéristiques essentielles de la Société (forme juridique, dénomination, objet social, siège, durée, durée des exercices sociaux et capital) demeurent inchangées.

En conséquence, l'Actionnaire unique adopte article par article, puis dans leur ensemble, les Statuts Modifiés, tels qu'annexés aux présentes décisions, et décide que les Statuts Modifiés entrent en vigueur à compter de ce jour.

[../..]

Extrait certifié conforme par le Président



Nicolas Houzé